



Le Courrier de la Marche Mondiale des Femmes contre les Violences et la Pauvreté - N° 192 - 19 janvier 2012

Bonjour, voici quelques textes, rendez-vous et communiqués concernant les droits des femmes, en espérant qu'ils vous seront utiles. Ceci est un bulletin de collecte d'informations, ce qui veut dire que nous ne sommes pas obligatoirement d'accord avec tout ce qui est écrit (sauf pour les communiqués signés Marche Mondiale des Femmes). Si vous recevez ces informations plusieurs fois (attention, vérifiez que l'expéditeur est bien la MMF) ou si vous ne voulez plus les recevoir, répondez à ce mail. **Site : <http://www.mmf-France.fr>**

- 1 - Manifestation de soutien à la maternité des Bluets - Page 1
 - 2 - 2012, L'égalité maintenant ! » - Campagne d'Osez le Féminisme - Page 2
 - 3 - Contre le logement cher, baisse des loyers : pétition et Manifestations - Page 3
 - 4 - Manifestations du 8 mars - - Page 3
 - 5 - Genre, le désaccord - Anne Chemin Lemonde.fr - Page 3
 - 6 - Café féministe : « La laïcité, un atout pour les droits des femmes » - IFE - 20 janvier - Page 5
 - 7 - Pacte pour l'Égalité - présentation à Marseille - 24 janvier - CDF 13, GRAIF et la CLEF- Page 5
 - 8 - Droits d'asile pour les femmes exilées et migrantes - 27 janvier - ADFEM- Page 5
 - 9 - Hommage à Danielle Charrest - LOCs et Lesbiennes Bulldozer - 28 janvier- Page 5
 - 10 - Mariage gay et ouverture du mariage aux couples de même sexe - centre LGBT Paris- Page 7
 - 11 - Soutien à Pinar Selex - La Lune Strasbourg- Page 7
 - 12 - Stop aux Mutilations sexuelles féminines - Le Gams - 6 février- Page 8
 - 13 - Film-Débat : Egypte : la révolution et les femmes - 11 février - Maison des Femmes Paris- Page 8
 - 14 - Formation Intersyndicale Femmes - 13 et 14 mars 2012- Page 8
 - 15 - CD militant sur la manifestation du Pertus contre la prostitution- Page 8
 - 16 - Livre : 40 ans de slogans féministes - 1970/2010- Page 9
 - 17 - Film : « Le secret » de Maryam Keshavarz- Page 9
-

MOBILISATIONS

1 - Manifestation de soutien à la maternité des Bluets

Le mardi 24 janvier à 11h vers la mairie du 12^{ème}, puis rassemblement devant la mairie de 12h à 13h, puis rassemblement devant le ministère à 14h avec une demande de rencontre. Le malaise dans les hôpitaux, et plus particulièrement dans les maternités, ne faiblit pas.. Le mercredi 18, les sage-femmes et mamans de la maternité des Lilas en Seine-Saint-Denis défilaient pour réclamer la reconstruction de l'établissement au plus vite. Aujourd'hui, c'est la maternité des Bluets qui se mobilise. La maternité des Bluets, dans le 12^{ème} arrondissement de Paris, rencontre quant à elle des problèmes financiers. Cet hôpital privé à but non lucratif affiche six millions d'euros de déficit cumulés, et risque d'être mis sous tutelle. Les personnels ont fait des efforts, mais aujourd'hui les sage-femmes dénoncent un surmenage et, de manière plus générale, la course à la rentabilité que leur impose l'Etat. Il leur verse désormais un forfait pour chaque acte, mais les accouchements les plus naturels sont de moins en moins remboursés. Pour protester contre ces abus, les personnels ont voté la grève lors d'une Assemblée générale qui s'est tenue le 18 janvier. Les personnels iront, avec les jeunes mamans, devant le Ministère de la Santé, pour se faire entendre auprès du Ministre. « On ne peut pas faire le même travail quand on a trois sage-femmes de garde et qu'on s'occupe de deux femmes par sage-femme que quand on en a huit ou dix » explique Catherine Coq, sage-femme à la maternité des Bluets. « Quand on vous demande de faire du chiffre, vous ne

pouvez pas faire de la qualité ».

2 - 2012, L'égalité maintenant ! » - Campagne d'Osez le Féminisme

La campagne « 2012, L'égalité maintenant » a été lancée le jeudi 18 janvier. Avec cette campagne, Osez le Féminisme veut inscrire l'égalité femmes-hommes à l'agenda politique de la campagne présidentielle de 2012. Alors que l'égalité stagne depuis plusieurs années, que la précarité des femmes augmente, et que le droit à l'avortement est menacé, alors que le féminisme connaît un nouvel élan, nous refusons que cette question passe à la trappe. Mobilisons-nous pour parler et faire parler d'égalité. Pour lancer la campagne, un appel intitulé « Nous voulons l'égalité, maintenant ! » a été lancé. Cet appel a déjà recueilli le soutien de plusieurs

Retrouvez et signez l'appel sur le site <http://www.egalite2012.fr>

Le 7 mars 2012, grande soirée d'interpellation des candidat-es ! Pour imposer la question de l'égalité femmes - hommes dans le débat public, 45 associations féministes réunies sous le nom «Féministes en mouvements» organisent le mercredi 7 mars 2012, une soirée d'interpellation des candidates et candidats à l'élection présidentielle. Plusieurs d'entre eux ont déjà donné leur accord pour participer à cet événement. Cette soirée, qui aura lieu à Paris, de 18h30 à 22h30, sera l'un des temps forts de la campagne présidentielle et législative.

Vous pouvez d'ores et déjà vous inscrire à sur : <http://ellesprennentlaparole.blogspot.com/>

3 - Contre le logement cher, baisse des loyers : pétition et Manifestations

Marche à Neuilly-sur-Seine

dimanche 22 janvier 2012

Rendez-vous à 14h30 - M° Pont de Neuilly

Manifestation nationale le 10 mars à Paris (à suivre)

Les chiffres sont formels, jamais les loyers et les prix l'immobilier n'ont été aussi chers dans notre pays, rapportés aux revenus des locataires et des accédants. Ereintés par l'érosion de leur revenus par la hausse des prix dans tous les domaines de la vie courante, l'énergie, le carburant, l'eau, l'alimentation, les soins... les fins de mois sont de plus en plus difficiles pour les couches populaires et les classes moyennes, les jeunes, les salariés, les migrants... Payer son loyer nécessite des sacrifices toujours plus élevés, tandis que les bailleurs privés, les milieux de l'immobilier s'enrichissent sans fin. En 2009, les profits se sont élevés à 65 milliards d'euros, dont 35 sont des « surprofits » tirés de la flambée et de la spéculation. Même dans les HLM, les loyers ont grimpé plus vite que les revenus, d'autant que chaque année de nouvelles économies sont faites sur les allocations logement.

A mesure que les réformes ont usé le droit et la stabilité des locataires, les bailleurs ont imposé leur joug. Aujourd'hui la majorité des Français a peur de se retrouver un jour à la rue. Pourtant, messieurs les bailleurs, que seriez vous sans les locataires qui chaque mois alimentent votre rente ? Nous locataires, accédants, ou citoyens solidaires, appelons à une mobilisation responsable, afin que notre personnel politique prenne toutes les mesures nécessaires à une baisse généralisée et rapide des loyers et des traites immobilières, pour mieux satisfaire des besoins fondamentaux plutôt que la rente, pour créer des emplois plutôt que de spéculer.

Nous exigeons un encadrement des loyers, un plafonnement généralisé entraînant une baisse immédiate de 10 % de tous les loyers et des traites y compris en HLM, jusqu'à 20 % pour les loyers chers, renforcée par une revalorisation des allocations logement. Nous exigeons, pour ceux qui dorment dans des taudis ou dans la rue, que soient respectées et appliquées les lois pour le droit au logement, pour le droit à un accueil inconditionnel, et pour la mobilisation des logements vides.

Nous sommes décidés, après avoir signé cette pétition, à révoquer le prélèvement automatique du loyer et des traites, et à le remplacer par un autre mode de paiement (virement bancaire, mandat, chèque...).

Dans un deuxième temps, si les responsables politiques et les bailleurs refusent de prendre en compte notre indignation et d'agir, nous participerons à un mouvement concret de contestation des loyers chers et du logement inabordable, et nous soutiendrons ces initiatives.

Pour signer la pétition : http://controlelogementcher.org/?page_id=261

Contact mail : controlelogementcher.org et baissedesloyers.org

4 - Manifestations du 8 mars

Une manifestation unitaire se met en place sur Paris pour le 8 mars au soir à 19h. Il y aura comme tous les ans un Courrier de la MMF Spécial 8 mars, envoyez vos informations militantes à marchfem@rezisti.org pour y figurer.

TEXTES

5 - Genre, le désaccord - Anne Chemin Lemonde.fr

La France est sans doute l'un des seuls pays au monde où les esprits s'échauffent sitôt que l'on évoque une réforme, même prudente, de la grammaire ou de l'orthographe. En 1990, la disparition de certains accents circonflexes - voue ou paraitre - et la soudure de quelques mots composés - portemonnaie ou pingpong - avaient fait frémir les puristes : l'aval de la prestigieuse Académie et du Conseil supérieur de la langue française n'avait pas suffi à apaiser la sainte colère des défenseurs de l'orthodoxie.

Une petite décennie plus tard, la féminisation des noms de titres et de métiers avait plongé la France dans une bataille linguistique sans merci : lorsqu'Elisabeth Guigou ou Martine Aubry s'étaient fait appeler « Madame la ministre », les Académiciens avaient solennellement demandé l'aide du président de la République "en une affaire qui, dans les hauteurs de l'Etat, porte atteinte à la langue française ».

En France, on ne plaisante pas avec la langue. Elle a son histoire, bien sûr, mais aussi son gardien : quai Conti, quarante académiciens dotés d'un bicorne, d'une cape, d'un habit vert et d'une épée veillent sur le bon usage du français avec une attention jalouse. Cette compagnie de lettrés tient son mandat du cardinal de Richelieu : les lettres patentes de Louis XIII consacrant son existence ont été enregistrées par le Parlement en 1637. Dans ce texte, Louis, roi de France et de Navarre, appelé par Dieu à la conduite de l'Etat français, proclame sa volonté d'enrichir la langue « de tous les ornements convenables à la plus illustre et à la plus ancienne de toutes les monarchies qui soient dans le monde ». L'Académie, conclut-il, aura pour mission de "rendre le langage français non seulement élégant mais capable de traiter tous les arts et toutes les sciences ».

Aujourd'hui, certaines féministes rêvent pourtant de bousculer ce bel ordonnancement linguistique régi par une institution vieille de bientôt quatre siècles. Le monde a changé, proclament-elles, il serait bon que la langue française en prenne acte. L'objet de leur courroux est une règle de grammaire dont l'énoncé leur semble provenir d'un autre monde : « Le masculin l'emporte sur le féminin ». Au nom de ce principe, l'adjectif qui qualifie plusieurs noms de genres différents s'accorde automatiquement au masculin : les garçons et les filles sont ainsi prêts pour l'école, de la même manière que les hommes et les femmes sont beaux. L'adjectif se met en effet au "genre indifférencié, c'est-à-dire au masculin", résume Le Bon Usage de Maurice Grevisse. "Dans les représentations, cette règle fait des femmes et du féminin les invisibles de la langue", s'insurge Clara Domingues, docteure ès lettres et secrétaire générale de l'association L'égalité, c'est pas sorcier.

Pour tenter de "révolutionner les écrits, les correcteurs d'orthographe et nos habitudes", L'égalité, c'est pas sorcier, la Ligue de l'enseignement, Le monde selon les femmes et Femmes solidaires ont lancé une pétition - "Que les hommes et les femmes soient belles !" -, qui demande à l'Académie française de réformer l'accord de l'adjectif (Petitions24.net). "Cette règle de grammaire apprise dès l'enfance sur les bancs de l'école façonne un monde de représentations dans lequel le masculin est considéré comme supérieur au féminin", affirme ce texte, qui a déjà recueilli plus de 3 300 signatures.

Les pétitionnaires demandent l'application d'un nouveau principe, la règle de proximité : lorsque les noms sont de genres différents, l'adjectif s'accorderait avec le mot le plus proche. Par la grâce de ce dispositif égalitaire, les manteaux et les vestes seraient blanches et non plus blancs, tandis que les garçons et les filles nous sembleraient gentilles, et non plus gentils. "Cette règle serait souple, note Clara Domingues. Il suffirait de l'enseigner à l'école et de laisser ensuite vivre la langue."

Les signataires savent bien que leur requête sera le plus souvent accueillie par des soupirs de lassitude et des haussements d'épaules exaspérés. Que de simagrées, diront certains. Est-ce une priorité en ces temps de crise mondiale, se demanderont d'autres. L'égalité hommes-femmes se joue ailleurs que dans les règles de l'accord de l'adjectif, concluront les moins malveillants.

Mais les associations tiennent bon. « Dès l'enfance, cette règle inscrit dans le symbolique l'idée que l'un des sexes est supérieur à l'autre, souligne Henriette Zoughebi, vice-présidente (PCF) chargée des lycées au conseil régional d'Ile-de-France. Je le dis en songeant à ma carrière professionnelle de bibliothécaire et à mon amitié pour les livres : c'est la langue qui permet de dire le réel, c'est elle qui transforme, ou non, les choses. Si l'on veut donner de la visibilité aux femmes dans l'espace social, il faut adopter la règle de proximité, qui est à la fois simple et souple : elle redonne de la liberté et du jeu à la langue ».

Contrairement à ce que certains pourraient penser, la règle de proximité n'a rien d'une élucubration féministe du XXI^e siècle. En grec ancien, l'adjectif épithète qualifiant des noms de genres différents ne se mettait pas systématiquement au masculin, comme il le fait aujourd'hui en français : il s'accordait avec le nom le plus proche, en vertu de la fameuse règle de proximité. *Le Grand Dictionnaire des lettres* (Larousse) souligne qu'en latin il en était de même : « Au latin remonte l'accord de l'épithète, s'il y a plus d'un nom support, avec le plus rapproché, précise l'ouvrage. Cet usage domine (irrégulièrement) en ancien français ». Et de citer la *Chanson de Roland*, qui applique, lorsqu'elle raconte la mort du chevalier à Roncevaux, la règle de proximité défendue par les féministes de 2012. « La langue du Moyen Age pratiquait ordinairement l'accord avec le donneur le plus proche, confirme l'ouvrage de Grevisse. Les auteurs du XVII^e et même ceux du XVIII^e suivaient encore assez souvent l'ancien usage ». A cette époque où l'Académie française voit le jour, la règle de proximité est encore très présente mais elle fait l'objet de débats : elle chagrine le poète François de Malherbe (1555-1628) mais elle ne déplaît pas au grammairien Claude Favre de Vaugelas (1585-1650) - l'un des premiers membres de l'Académie ! -, qui recommande d'écrire "le cœur et la bouche ouverte » ou « des travaux et des chaleurs excessives ».

Dans ses *Remarques nouvelles sur la langue française* (1675), l'abbé Bouhours estime cependant que ces phrases ont, « ce me semble, quelque chose qui fait de la peine » : il avoue n'avoir « jamais pu se résoudre » à appliquer une règle qui « laisse ainsi un substantif en l'air » - le malheureux nom masculin, auquel l'adjectif ne fait plus écho. Racine, lui, utilise tour à tour les deux constructions, écrivant, par exemple, dans *Athalie* (1691) : « Surtout j'ai cru devoir aux larmes, aux prières, consacrer ces trois jours et ces trois nuits entières ».

La règle précisant que le masculin l'emporte sur le féminin finit par s'imposer au XVIII^e pour des raisons qui ne doivent pas grand-chose à la linguistique : à cette époque, la supériorité masculine va tout simplement de soi. « Lorsque les deux genres se rencontrent, il faut que le plus noble l'emporte », affirme l'abbé Bouhours en 1675. « Le genre masculin est réputé plus noble que le

féminin à cause de la supériorité du mâle sur la femelle », complète élégamment, en 1767, le grammairien Nicolas Beauzée.

« Cette règle grammaticale qui instaure la domination du masculin sur le féminin est historiquement très datée : elle nous renvoie à la monarchie absolue, au Roi-Soleil et au catholicisme triomphant, regrette Jacqueline Costa-Lascoux, directrice de recherches au CNRS. La langue, c'est l'architecture de la pensée. Nous sommes au XXI^e siècle : adoptons donc la règle de proximité, qui est plus simple et plus esthétique. Elle sonne mieux à l'oreille, elle offre plus de liberté dans l'écriture, et surtout, elle est plus égalitaire ».

Il existe un endroit où cette règle, que beaucoup d'enfants utilisent spontanément pour des raisons d'euphonie, est appliquée : les éditions Cogito ergo sum, une toute petite maison qui a publié quatre ouvrages depuis sa fondation, en avril 2011. Au début de chaque livre, une note de l'éditeur indique que, pour l'accord de l'adjectif, il applique la règle de proximité. « On ne peut pas parler d'égalité hommes-femmes sans poser la question de la langue, car la grammaire porte l'empreinte de la domination masculine, affirme le fondateur de Cogito ergo sum, Frédéric Seaux. C'est un détail, mais un détail symbolique d'une importance incroyable ! Je sais, bien sûr, que la langue est un héritage, mais il ne faut pas hésiter à la bousculer, il faut qu'elle soit vivante. Nous essayons d'apporter notre petite pierre à l'édifice de l'égalité, mais c'est une goutte d'eau dans la mer : il faudra sans doute plusieurs générations pour que la règle de proximité finisse par être réintroduite ».

Car l'Académie veille. Et l'Académie n'aime guère les révolutions. En présentant les ajustements orthographiques de 1990, le secrétaire perpétuel de cette vénérable assemblée, Maurice Druon, avait fermement écarté l'idée d'une « réforme bouleversante qui eût altéré le visage familier du français » : il préconisait au contraire de "sages" aménagements correspondant à « l'évolution de l'usage ». Autant dire que la règle de proximité ne correspond pas à ces critères.

« La règle de l'accord de l'adjectif est d'un usage constant depuis trois siècles, et je n'ai pas l'impression qu'elle fasse l'objet de débats chez les grammairiens, ni que l'usage, chez les Français, soit hésitant, note Patrick Vannier, chargé de mission au service du dictionnaire de l'Académie. L'Académie ne cède pas aux modes, elle s'inscrit dans la durée. Et c'est normal : nous sommes tous attachés à la langue que nous avons apprise. Les réformes de l'orthographe demandent toujours du temps pour s'installer dans l'usage ».

L'Académie française, qui a attendu 1980 pour accueillir sa première Immortelle - Marguerite Yourcenar -, sait ce que patience veut dire : bien que les femmes aient massivement investi le monde du travail, la dernière édition de son dictionnaire considère encore qu'une présidente n'est pas une femme qui exerce les fonctions de président mais l'épouse d'un président, comme la présidente de Tourvel dans *Les Liaisons dangereuses*.

Cette touche surannée qui ramène les femmes plus de deux siècles en arrière est un peu la marque de fabrique de l'Académie : lors du débat sur la féminisation des noms, à la fin des années 1990, elle avait élaboré une distinction acrobatique entre la fonction - qui fait abstraction du sexe et qui ne peut être féminisée - et l'activité - qui peut l'être car elle relève d'une identité personnelle. Elle recommandait donc très sérieusement d'écrire : « Le médecin des hôpitaux, M^{me} Isabelle Martin, est nommé directeur de l'hôpital d'Alençon. Dans sa nouvelle activité de directrice, elle n'exercera plus son métier de chirurgienne ». L'Académie a pour mission de rendre la langue « pure », précisait le statut de 1635...

Dans un vieux pays comme la France, la langue peine à s'adapter à l'immense révolution qu'a représentée, depuis les années 1960, l'égalité hommes-femmes. D'autres contrées se sont laissées plus facilement bousculer par l'évolution des mœurs : c'est le cas du Québec, où l'on emploie couramment les termes "auteure" ou "écrivaine". "Comme quoi le phénomène social que constitue l'accession des femmes au marché du travail peut réellement affecter la structure de la langue",

conclut Geneviève Prevost, universitaire à Paris-V, dans *La Féminisation des noms de métiers* (L'Harmattan, 1998). Le très sérieux Office québécois de la langue française évoque d'ailleurs, pour l'accord de l'adjectif, deux constructions : la règle « habituelle », qui veut que le masculin l'emporte sur le féminin, et la règle de proximité, qui n'est pas "incorrecte grammaticalement". « A quand la France ? », demandent malicieusement les pétitionnaires d'Internet.

Pétition : *Que les hommes et les femmes soient belles!* sur le site : <http://www.petitions24.net/regleproximite>

COLLOQUES, DÉBATS, RÉUNIONS...

6 - Café féministe : « La laïcité, un atout pour les droits des femmes » - IFE - 20 janvier
A 18h30 à la Maison des Associations du 11^{ème}, 8 rue du Général Renault 75011 Paris, Métro Voltaire ou Saint-Ambroise -Ligne 9, rencontre avec Mimouna, militante associative, politique et féministe, fondatrice de l'Association Africa, située au cœur de la Cité des 4 000 à la Courneuve, considère que la laïcité est un outil de lutte pour les droits des femmes contre tous les intégrismes et les obscurantismes. « La question du droit des femmes dans une approche laïque est fondamentale. Effet, qu'il s'agisse des droits spécifiques des femmes (contraception, avortement) ou des droits civiques et politiques, les intégrismes aboutissent à une subordination des femmes ». « Nous avons fait le choix de construire un monde antisexiste, antiraciste, et donc sans barrière entre les couleurs et les sexes. C'est pourquoi nous avons choisi de revendiquer la laïcité la plus ambitieuse, conjuguée à l'antiracisme, au féminisme qui devra s'appliquer à toutes et à tous et servir d'antidote à tous les intégrismes ». Débat interactif animé par Soad Baba, référente laïcité au sein de l'IFE. Le nombre de place étant limité, merci de vous inscrire sur cafemife@live.fr

7 - Pacte pour l'Égalité - présentation à Marseille - 24 janvier - CDF 13, GRAIF et la CLEF
Le mardi 24 janvier 2012 de 18 heures à 20 heures (accueil à partir de 17h30) à la Maison de la Région, 63 rue de la Canebière, 13001 Marseille, à l'invitation du Collectif 13 Droit des femmes, du GRAIF (Groupement régional pour l'action et l'information des femmes) et de la CLEF (Coordination française pour le lobby européen des femmes). Le Pacte pour l'égalité, destiné à interpeller les candidat-es à l'élection présidentielle de 2012 sur l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes, décline des mesures emblématiques, sur quatre thèmes : parité et accès des femmes aux fonctions de direction ; égalité salariale et lutte contre la précarité dans le travail ; valorisation de l'implication des pères et conciliation des temps de vie ; partage d'une culture commune de l'égalité.

8 - Droits d'asile pour les femmes exilées et migrantes - 27 janvier - ADFEM
L'ADFEM - action et droit des femmes exilées et migrantes - vous invite à la conférence débat «60 ans après la Convention de Genève : où en est le droit d'asile pour les femmes persécutées ? », le vendredi 27 janvier 2012, de 18h à 21h, Salle des fêtes de la Mairie du 11^{ème} arrondissement, 12 Place Léon Blum, 75011 Paris, Métro Voltaire. Avec les interventions de José Fischel de Andrade, administrateur du HCR France, chargé des persécutions liées au genre : pour la reconnaissance du statut de réfugié ; et de Jane Freedman, sociologue, professeur à Paris VIII : Evolution du droit d'asile pour les femmes à l'échelle européenne.

Contact : com.femmes@fasti.org

9 - Hommage à Danielle Charrest - LOCs et lesbiennes Bulldozer - 28 janvier
Lesbiennes Of Color (LOCs) et Lesbiennes Bulldozer (LB) vous invitent à rendre hommage à notre amie Danielle à travers ses livres, ses textes, ses engagements, son combat, sa rage. Nous avons voulu associer à cette journée nos camarades lesbiennes radicales Québécoises avec qui Danielle a

créé la revue Amazones d'hier, lesbiennes d'aujourd'hui, Télédebout Vidéo obstinées, les Archives Lesbiennes et la librairie Violet and Co. Nous vous invitons à nous rejoindre dès 17h.

Des témoignages seront lus, des photos et vidéos de Danielle en action seront projetées. Le ukulélés du groupe Système D, l'accordéon de Natalia... interpréteront des chants de luttes féministe et lesbienne que Danielle aimait, comme l'Internationale, Bellacio, le chant des partisans, l'Estaca...

Et comme Danielle aimait manger aussi, nous dégusterons un mezze « libanais » végétarien sans oublier de quoi trinquer ! Nous vous attendons Toutes,

10 - Mariage gay et ouverture du mariage aux couples de même sexe - centre LGBT Paris

« Le mariage gay fait son chemin à l'Élysée », la une racoleuse de libération.fr peut faire illusion un instant, à condition de se limiter à la lecture du titre. Selon le quotidien - édition en ligne - le candidat Nicolas Sarkozy songerait à inclure l'union civile des homosexuels - des lesbiennes aussi ? dans son programme de campagne. Et le quotidien de donner dans la prophétie en confiant à ses lecteurs « qu'il ne fait plus de doute que sa décision est prise et qu'il va y aller... ». Fort, bien, mais aller où ? Vers l'égalité des droits ? Pas vraiment, à priori, car on comprend très vite, que le mariage gay en question n'est que l'Union civile déjà promise dès 2007. Certes, ce statut ne serait pas très différent du mariage en matière de droits sociaux, successoraux, et sociaux, mais il serait réservé aux seules personnes homosexuelles, comme s'il s'agissait d'une catégorie devant être classée à part, de la population française. Même si certains utilisent ou ont utilisé maladroitement le terme de « mariage gay », nous l'avons pourtant déjà dit haut et fort, nous voulons l'égalité des droits.

Le Centre LGBT Paris IDF, comme la plupart des associations LGBT et en particulier l'Inter-LGBT, demandent que tous les statuts disponibles pour les couples (concubinage, PacS et mariage) soient ouverts à toutes et tous, indifféremment de leur orientation sexuelle. C'est précisément à cette égalité des droits que les candidats de gauche se sont déjà engagée, alors, ne s'agit-il de la part de M. Sarkozy que d'une manœuvre électorale aimablement relayée par Libération ? M. Sarkozy peut toujours nous démontrer le contraire et, quitte à se mettre à dos une bonne partie de son électorat, comme des membres de son parti qui s'illustrent fréquemment par leurs propos homophobes, proposer dans son programme, non pas le mariage gay mais l'ouverture du mariage aux couples de même sexe. Dans le cas contraire, nous continuerons de nous battre pour l'égalité des droits jusqu'à son accomplissement

11 - Soutien à Pinar Selek - La Lune Strasbourg

La Lune a eu l'honneur d'avoir été contactée par Pinar Selek, écrivaine, féministe, activiste lesbienne turque, persécutée dans son pays pour un acte de « terrorisme » qu'elle n'a jamais commis. La justice de son pays l'a d'ailleurs blanchie à chaque jugement (trois) en documentant qu'elle n'est absolument pas coupable, mais, chaque fois, le gouvernement turque a fait appel pour la rejurer. Le dernier jugement, qui fera d'elle enfin une femme libre ou qui la condamnera à perpétuité, se déroulera le 7 Mars 2012 à Istanbul.

Pinar nous a demandé de faire partie de son comité de soutien afin de l'aider à démontrer son innocence, et surtout pour démontrer qu'elle n'est pas seule face au gouvernement turque qui n'accepte pas que des intellectuel-les (Pinar n'est malheureusement pas un cas unique) soient contre un régime de plus en plus influencé par les extrémistes religieux.

Une femme libre, qui aide les LGBTI, les enfants des rues, les prostituées, qui a créé le premier magazine féministe à Istanbul, qui dénonce un régime à la dérive, cela dérange.

Pinar Selek sera accueillie par La Lune le 27 janvier pour une conférence, à La Station ! Nous préparons également, avec son comité de soutien et l'aide de la commission plénière « égalité

hommes/femmes » de la mairie, une autre manifestation de soutien (concert, conférence, débat) pour le 8 mars 2012. Venez la soutenir lors de sa prochaine conférence, c'est un vrai bol d'air frais pour toutes les femmes qui aiment la liberté !

Visitez son site : <http://www.pinarsелеk.fr/>

12 - Stop aux Mutilations sexuelles féminines - Le Gams - 6 février

A l'occasion de la journée internationale contre les mutilations sexuelles, le GAMS vous invite à venir partager une soirée sur cette thématique et à fêter ses 30 ans. Nous vous accueillerons autour d'un film suivi d'un débat en compagnie de plusieurs personnalités et artistes. Cela aura lieu salle Pauline Kergomard, 34 rue Robespierre, 93100 Montreuil, métro Robespierre. Accueil à 19h30 et fin de soirée à 22h30.

13 - Film-Débat : Egypte : la révolution et les femmes - 11 février - Maison des Femmes Paris

Le 11 février 2012 à 19h30, la Maison des Femmes de Paris célèbre la révolution égyptienne à l'occasion du 1^{er} anniversaire de la chute du dictateur égyptien Moubarak avec une projection-débat autour du film documentaire : « Liberté, liberté ô mon Egypte ! ». En présence de la réalisatrice Sabreen Bint Loula et de Sérénade Chafik, personnage principal du documentaire. Sabreen Bint Loula est djiboutienne, militante féministe vivant en France ; Sérénade Chafik est égyptienne, écrivaine et militante féministe vivant en France.

Résumé du film documentaire : Sérénade Chafik est égyptienne, écrivaine et militante féministe vivant en France. Quelques années plus tôt, Sérénade, la mère, fuit le Caire et laisse sa fille Laïla, la mort dans l'âme. Elles seront séparées dix-huit ans durant. Février 2011, sur la Place Tahrir au Caire en pleine révolution, c'est l'occasion pour la mère et sa fille de se réconcilier. De la révolution à la révélation, Sérénade et Laïla nous plongent dans un récit à deux voix. Si la révolution nous révèle deux femmes, leur récit nous questionne aussi sur le destin de toutes les égyptiennes dans une Egypte toujours en ébullition.

Une participation de 2 euros vous sera demandée en soutien à l'espace. Un Dal Katchouri servi par Kali Power. Soirée dansante animée par les copines du groupe LOCs.

Maison des Femmes de Paris, 163 rue de Charenton 75012, Métro Faidherbe Chaligny ou Montgallet. Contacts téléphone : Michèle 06 85 10 36 46 ou Sabreen 06 10 89 89 75

14 - Formation Intersyndicale Femmes - 13 et 14 mars 2012

L'Intersyndicale femmes regroupe des militant-es de la CGT, de la FSU, et de l'Union Syndicale Solidaires qui travaillent ensemble depuis 1998. Leur but est d'organiser chaque année des journées intersyndicales de formation « femmes » sur deux jours qui rassemblent entre 300 et 400 participant-es venu-es de toute la France, et de secteurs divers. Les thèmes de cette 15^{ème} formation sont : lesbophobie et travail ; Femmes dans les révolutions arabes ; Égalité professionnelle dans la Fonction publique ; Femmes et sport.

Pour vous inscrire : adressez-vous à votre syndicat : union syndicale Solidaires = formationsynd@solidaires.org ; CGT = fem-mixite@cgt.fr ; FSU : sophie.zafari@fsu.fr ou sigrigderardin@yahoo.fr. Si vous n'êtes pas syndiqué-e mais que vous souhaitez participer à ces journées, voir avec : martin@rezisti.org.

RADIO, CINÉMA, LIVRES, SORTIES...

15 - CD militant sur la manifestation du Pertus contre la prostitution

le Collectif 13 Droits des Femmes a réalisé un film sur la manifestation au Perthus du 26 novembre. Dans ce film, une longue interview de Claudine Legardinier, journaliste et membre du Mouvement du

Nid et du Réseau méditerranéen contre la traite sert de fil conducteur. La parole est également donnée à la MMF avec Nicole Nourigat et à d'autres associations présentes. Si vous voulez commander un ou plusieurs exemplaires, merci d'adresser un chèque de 10 euro par CD (les frais de port sont compris) à : Collectif 13 Droits des Femmes, Chez Mavrides 30 rue de Rognac 13010 Marseille

16 - Livre : 40 ans de slogans féministes - 1970/2010

600 slogans et 100 photos dévident le fil rouge des mobilisations féministes en France de 1970 à 2010. Paroles vivantes, scandées, criées, chantées dans les manifestations, ces «mots de désordre» restituent l'inventivité et la créativité sans cesse renouvelées des innombrables actrices d'une histoire collective.

Collection « Racine de IXème » 28, bd du Nord, 77520 Donnemarie-Dontilly - Paru en novembre 2011 au prix de 18 euros - 244 pages. Commande : ixedit@orange.fr, www.editions-ixe.fr

17 - Film : « Le secret » de Maryam Keshavarz

Le mercredi 8 Février, nous sortons au cinéma « En secret », un film de Maryam Keshavarz. Prix du public au festival de Sundance, ce premier long métrage de la réalisatrice américano-iranienne Maryam Keshavarz est un film engagé sur la condition de la femme en Iran et sur l'homosexualité. Atefeh et sa meilleure amie Shirin fréquentent les soirées branchées de Téhéran. Elles essayent de profiter au mieux de leur jeunesse quand Mehran, le frère d'Atefeh, devient membre de la police des mœurs. Alors qu'il désapprouve sévèrement leur besoin de liberté, Mehran tombe amoureux de Shirin. Ses sentiments vont bientôt tourner à l'obsession et mettre à l'épreuve la relation entre les jeunes filles.